

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2018**

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

Téléphone : 506-858-4145 Courriel : cttj@umoncton.ca Site Web : www.cttj.ca

1. BILAN

a) *Objectifs fixés pour 2017-2018 et résultats obtenus*

(i) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du Réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, de McGill et de St-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law qui étaient en cours dans le domaine de la **résolution extrajudiciaire des différends**, ce qui a abouti à la publication d'une édition mise à jour du *Lexique des modes substitutifs de résolution des différends (common law)* sur l'interface de TERMIUM Plus®. Le CTTJ coordonnait, en plus, ces travaux pour le réseau.
- Nous avons en outre poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM, la banque terminologique de la common law du CTTJ, consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM PLUS® du gouvernement fédéral. Ces travaux ont abouti à la publication de la deuxième édition revue et augmentée de l'ouvrage *La common law de A à Z* en décembre 2017.

(ii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.

- Le Centre a poursuivi la diffusion du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les outils d'aide à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS®. Selon les statistiques récentes du Bureau de la traduction du Canada, le *Juridictionnaire* figure parmi les trois outils les plus consultés parmi tous les outils linguistiques disponibles sur leur site Web.
- Le Centre a continué à alimenter son site Web, sur lequel il diffuse entre autres des *Actualités jurilinguistiques*, une *Veille documentaire* et les dossiers d'analyse rédigés dans le cadre des travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law. La directrice du Centre a continué à exploiter le réseau professionnel LinkedIn afin d'assurer une plus large diffusion et un meilleur partage des nouvelles et des ressources provenant du CTTJ et des autres membres du Réseau des centres de jurilinguistique.

(iii) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.

(iv) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des **décisions de justice** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones.

(v) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.

- Le Centre a collaboré avec divers partenaires à la réalisation de divers objectifs communs, notamment en matière de formation dans le domaine de la justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de production et de diffusion d'outils jurilinguistiques.
- La directrice du Centre a participé aux réunions du **Réseau national de formation en justice (RNFJ)**, ainsi qu'à celles de son Comité directeur, et aux réunions du comité de gestion de l'**Observatoire international des droits linguistiques**, du **Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles**, du **Comité de la bibliothèque Michel-Bastarache**, du **Comité directeur des travaux de normalisation**, du **Comité de normalisation** et du **Comité pour l'excellence en français juridique**.
- Le Centre a collaboré avec le **Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé** dans l'organisation du **12^e Institut d'été de jurilinguistique**. Sa directrice y a donné une présentation.

b) Mandat du Centre

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français. Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) *Ressources humaines et infrastructure*

Karine McLaren, trad. a., avocate, a occupé les fonctions de directrice du Centre et aussi de chercheure et professeure à la Faculté de droit. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec le doyen de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

Gérard Snow, C.M., trad. a., avocat, occupait les fonctions de terminologue principal et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Micheline Boudreau** était traductrice et aide-terminologue. **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a. assurait la révision des décisions de justice avec la collaboration de Nadine Langis. **Catherine Boulet** assurait les services de relecture. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet**. **Valérie Boudreau**, employée pour assurer la relève en matière de normalisation, a quitté le CTTJ le 22 juin 2017. Le CTTJ a formé une jurilinguiste externe pour combler ses besoins en la matière.

Le CTTJ travaille en outre avec un réseau de jurilinguistes, qui effectuent des travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes. Le Centre a travaillé à la formation d'une nouvelle pigiste cette année.

Le Centre est conseillé par un **comité d'orientation** présidé par le doyen de la Faculté de droit.

d) *Activités de recherche et de développement*

(i) Programmes et projets principaux de recherche et de développement

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en publiant la deuxième édition de *La common law de A à Z*, en actualisant ses autres produits et en assurant la diffusion continue.

(ii) Diffusion de la recherche

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ (www.cttj.ca) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte plus de 18 000 entrées consultables gratuitement sur ordinateur personnel ou appareil mobile.
- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique). Disponible en outre sur **TERMIUM PLUS®**.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

e) *Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

f) Financement

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 202 000 \$ en subventions et de 699 624 \$ en contrats, pour un total de 901 624 \$.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques. Le Centre est extrêmement bien positionné et coté dans ses domaines d'expertise et est très actif et productif parmi les centres de jurilinguistique canadiens. Il est en outre le seul à produire des outils scientifiques et se démarque par la fiabilité de ses outils et la qualité reconnue de ses travaux. En outre, la participation active de sa directrice à diverses conférences et forums sur le bilinguisme législatif et juridique, alimentée par ses recherches dans ce domaine, a permis au Centre de nouer et d'entretenir des rapports stratégiques et utiles au Centre, ses perspectives d'avenir en étant fortifiées.

3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2018-2019

Le Centre prévoit poursuivre ses activités de recherche jurilinguistique et de production lexicographique et continuera d'offrir les divers services décrits ci-dessus.

La Feuille de route dans le cadre de laquelle sont financées les activités de recherche du CTTJ a pris fin en avril 2018. Au cours des deux derniers exercices, le Centre a contribué de manière importante aux travaux préparatifs requis pour orienter la prochaine Feuille de route fédérale.

Au cours de l'année 2016-2017, le RNFJ a formulé un Plan d'action, soumis au gouvernement fédéral, en vue d'orienter le nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles dans le domaine de la justice. Le Centre a formulé trois des six grands chantiers d'intervention recommandés par le RNFJ au gouvernement fédéral.

La comparution de la directrice du CTTJ devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes en mars 2017 a abouti à la publication par le Comité permanent du rapport intitulé « Pour que justice soit rendue dans les deux langues officielles ». Dans ce rapport, le Comité permanent recommande la mise en œuvre intégrale du Plan d'action du RNFJ. Ce rapport est donc une excellente nouvelle, en ce sens qu'il devrait se traduire par un engagement et un appui fermes et durables de la part du gouvernement fédéral et, il est à espérer, par une gamme accrue de ressources, de services et de formation à l'avenir.

Le travail assidu s'est poursuivi au cours de l'année 2017-2018, nécessitant la rédaction de lettres d'intention explicitant les projets conjoints des membres aux fins d'analyse et de planification par le ministère de la Justice. La directrice a personnellement rédigé deux lettres d'intention visant des projets d'envergure pancanadienne et a agi comme chef de file au sein des comités de gestion formés par les divers collaborateurs à ces projets. Elle a aussi fait partie de divers groupes de travail associés à d'autres projets conçus par les membres du RNFJ. Les dossiers sont variés et touchent de multiples sujets

associés à la formation en justice dans le sens large, notamment, les besoins de manuels de droit en français pour les facultés de droit de Moncton et d'Ottawa, les besoins de modèles d'actes fiables et harmonisés dans les deux langues officielles, les besoins de formation et de recherche en droits linguistiques, la recherche et la mesure des répercussions, etc.

Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles a tout récemment été majoré de 10 millions de dollars, en grande partie grâce aux activités décrites ci-dessus, entreprises par le RNFJ et ses membres, dont le Centre. Le Fonds passera ainsi de 40 à 50 millions et l'augmentation sera répartie sur 5 ans à concurrence de deux millions par année jusqu'en 2023.

Bien que cette augmentation ne garantisse aucunement l'octroi de subventions supplémentaires en faveur du Centre, le Centre s'est très bien positionné pour faire de ses trois chantiers d'intervention des priorités incontournables et espère obtenir le financement nécessaire pour les projets envisagés avec ses partenaires. Il devra toutefois faire face à une concurrence accrue de la part d'autres demandeurs de fonds.

4. REMERCIEMENTS

Nous remercions **l'Université** et **la Faculté de droit** ainsi que **Justice Canada** de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne, tant sur le plan pancanadien qu'à l'échelle internationale.

La directrice du CTTJ,

Karine McLaren